







## Maroc : les journalistes Omar Radi et Slimane Raissouni doivent être libérés !

**Omar Radi**, journaliste connu pour ses engagements pour les droits humains, a publié de nombreuses enquêtes, portant notamment sur la corruption au Maroc, les spoliations de terres et les mouvements sociaux dont le Hirak du Rif. Il est poursuivi dans une double affaire « d'attentat à la pudeur avec violences et viol » et pour « espionnage ». Il est incarcéré depuis le 29 juillet 2020 et encourt jusqu'à dix ans de prison. Il est soumis au régime de l'isolement. Il a entamé une grève de la faim le 9 avril dernier, suspendue le 1<sup>er</sup> mai en raison de son état de santé (hémorragie intestinale, diarrhées) et de l'aggravation de la maladie de Crohn.

**Slimane Raissouni**, rédacteur en chef du journal marocain Akhbar Al-Yaoum - qui a cessé de paraître mi-mars pour des raisons financières - est poursuivi pour « attentat à la pudeur avec violence » et « séquestration ». Il a publié des enquêtes sur les cercles du pouvoir et les services de renseignement. Il risque jusqu'à dix ans de réclusion criminelle, selon les dispositions de l'article 485 du Code pénal. Il est en détention depuis le 22 mai 2020. Soumis au régime de l'isolement, il a entamé une grève de la faim le 8 avril dernier afin d'obtenir sa mise en liberté provisoire.

Le SNJ, le SNJ-CGT et la CFDT Journalistes apportent tout leur soutien à ces deux confrères et rappellent que nombre de journalistes ont été poursuivis, harcelés et traînés en justice, parfois condamnés à des peines de prison, ces dernières années au Maroc. Nos organisations dénoncent les accusations fallacieuses et l'acharnement répressif visant nos confrères, alors qu'ils n'exerçaient que leur mission d'informer.

Leur procès doit s'ouvrir le 18 mai.

La Fédération internationale des Journalistes (FIJ), la plus grande instance de représentation des journalistes dans le monde avec quelques 600 000 adhérents dans 150 pays, et ses affiliés en France, le SNJ, le SNJ-CGT et la CFDT Journalistes, demandent instamment leur libération et que justice leur soit rendue.

Л

Dans un communiqué, l'affilié de la FIJ au Maroc, le SNPM (Syndicat national de la presse marocaine), a déclaré : « Nous réitérons notre position depuis l'annonce de la poursuite de ces deux collègues : nous demandons qu'ils soient libérés immédiatement et qu'ils bénéficient d'un procès équitable. »

Le SNJ, le SNJ-CGT et la CFDT Journalistes se joindront à la conférence de presse prévue le 18 mai à l'initiative du Syndicat de la Presse, des Médias, de la Culture et du Spectacle (SIPMCS-CNT).

Paris, le 14 mai 2021.